

MOTION DES 29 PE ET AESH REUNIS LE 4 JANVIER 2022

Nous sommes 29 professeurs des écoles et AESH réunis en réunion d'information le mardi 4 janvier avec le SNUDI-FO 53. Nous avons échangé à propos de la situation actuelle dans les écoles du département, et des conditions une nouvelle fois inacceptables de cette rentrée de janvier.

Nous constatons que le COVID vient exacerber les problèmes déjà existants à l'Education Nationale : mépris et absence de considération du ministre (bas salaires, directives données dans les médias, à la dernière minute...), manque de moyens et de postes !

Le ministre fait connaître la 48^{ème} version de son protocole dit « sanitaire » la veille d'une rentrée qui s'annonçait déjà compliquée, et dans un journal payant. Nous estimons que cela est indigne et profondément insultant pour tous les personnels.

Dès ce lundi 3 janvier, ce sont près d'une quarantaine de classes en Mayenne qui n'ont pas été remplacées faute de moyens, avec les problèmes d'accueil que cela engendre et des élèves renvoyés chez eux.

Alors que le Conseil scientifique estimait, le 23 décembre, qu'il y aurait 1/3 des enseignants qui seraient touchés de façon directe ou indirecte par le COVID nous déplorons que notre ministre n'ait rien anticipé pour nous permettre d'exercer en toute sécurité.

Le dernier protocole désorganise encore nos écoles, laisse une grande place aux interprétations, et nous place en première ligne face à des parents légitimement inquiets ou en colère pour la scolarité de leurs enfants, nos élèves.

**La seule réponse de notre hiérarchie : le bon sens, le bon sens, le bon sens !
(Traduction : "débrouillez-vous !")**

Nous n'avons pas besoin de bon sens. Nous voulons des enseignants sous statut pour remplacer les collègues absents, pour réduire les effectifs dans nos classes et ainsi limiter la circulation du virus, nous voulons les moyens de protection pour assurer notre sécurité.

Il est urgent que notre employeur assume ses responsabilités en matière de sécurité et de santé au travail comme le prévoient les textes réglementaires.

Nous voulons des réponses claires à nos demandes et revendications :

- **Des postes statutaires par l'ouverture immédiate des listes complémentaires ;**
- **Des capteurs CO2 et des purificateurs d'air dans toutes les classes ;**
- **Des masques FFP2 à disposition et en quantité ;**
- **Des dépistages effectifs et systématiques des personnels comme des élèves ;**
- **Une revalorisation salariale immédiate : 49 points d'indice (183 euros net mensuels) et le dégel de la valeur du point d'indice**
- **Des consignes et des directives claires de notre administration**

Nous appelons les collègues du département à se saisir des outils du syndicat pour faire valoir leurs droits et la protection qui leur est due (saisine de l'IEN, fiche RSST, registre danger grave et imminent, protection fonctionnelle...)

Nous mandats le SNUDI-FO 53 pour faire connaître cette motion auprès de l'ensemble des PE, des AESH du département, auprès des parents d'élèves, auprès des médias locaux et auprès de l'ensemble des syndicats mayennais.

Nous déclarons que nous sommes prêts à la mobilisation pour faire aboutir toutes nos revendications.

Motion votée à l'unanimité